

NAO 20@4



Aux salariés de trancher

Thales Optronique SAS, le 10/03/2014

Convocation des syndicats aujourd'hui

La pétition sur les salaires 2014 proposée les 14 et 17 février a recueilli 546 signatures.

Les 5 Organisations Syndicales représentatives de TOSA l'ont adressée par courrier à Alex CRESSWELL, Directeur de la GBU dont TOSA fait partie. Lundi 3 mars, elles ont porté une copie de cette pétition à la Direction de TOSA.

Aujourd'hui 10 mars à 14h30, la Direction convoque les 5 Organisations Syndicales représentatives de TOSA à une réunion simplement intitulée « Réunion suite NAO suite... ».

SUPPer donne rendez-vous à tous les salariés de TOSA aujourd'hui à 15h dans le hall du bâtiment « A »

pour un compte-rendu à chaud et décider de la suite des NAO

Impliquer les salariés dans le processus de décision

SUPPer a proposé aux autres organisations de l'intersyndicale (CFDT; CFE-CGC; CFTC; CGT) d'appeler ensemble tous les salariés de TOSA à se réunir aujourd'hui dès 15h dans le hall d'accueil du bâtiment « A » pour entendre le compte-rendu à chaud de cette réunion puis organiser un débat sur les NAO 2014 et la suite à y donner.

Aucune n'a donné de réponse à cette proposition.

SUPPer espère que cela ne signifie pas qu'une ou plusieurs d'entre elles songeraient à décider du sort des NAO 2014 sans une consultation préalable des salariés.

La tentation de signer un PV d'accord : le précédent de TCS

Le cas récent de TCS est préoccupant car dans cette filiale certaines Organisations Syndicales ont accepté de signer un Procès Verbal d'accord en contrepartie d'une hausse de 0.1 point pour les NAO 2014 de TCS (global = 3.0%) et un 13^e mois majoré de 20% pour les mensuels 5.2 et 5.3.

Ce type de précédent est très dangereux, surtout si un tel PV est signé quand les résultats de l'entreprise sont bons. La Direction a ensuite beau jeu de le retourner contre les salariés les années suivantes si les résultats sont moins bons.

Voilà pourquoi aucun accord de ce type n'avait été signé depuis des années à Thales.

Exercice comptable (comptes arrêtés au 31/12)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Commentaires
Bénéfice net Thales (en M€)	650	-128	-45	517	570	644	Thales est rentable depuis 2011 et en progression
Dividende net par action¹ (en €)	1.05	0.50	0.50	0.78	0.88	1.12	Bond de 27% en 1 an Record battu !
Bénéfice net TOSA (en M€)	23.1	18.5	-3.5	8.8	28.4	≈30	Record !
Politique salariale TOSA ²	3.5%	2.1%	1.9%	2.6%	3.1%	3.0%	2013 est juste en- dessous de 2012 et à plus de 0.5 point de 2008 !

(1): versé l'année N+1 en juin

(2) : enveloppe globale mise en place l'année N+1, incluant les budgets « promotions »et « égalité Femme/Homme »

Résultats exceptionnels à TOSA

TOSA n'a jamais fait aussi fort qu'en 2013! Les principaux indicateurs économiques sont tous au vert, les objectifs d'entreprise ont tous été dépassés, des records battus et les prévisions pour 2014-2015-2016 présentées en semestrielle montrent que le meilleur serait encore à venir, même si certains gros contrats en vue devaient nous échapper.

Quasi insensible à la « crise », TOSA fait figure d'exception dans le paysage industriel français.

Thales affiche une belle santé

Après la mauvaise passe de 2009 et 2010, le groupe Thales engrange à nouveau de bons bénéfices dans un climat qu'il qualifie de favorable à sa stratégie de croissance.

Les dividendes atteignent un niveau record et les actionnaires ont reçu dès décembre et pour la 3^e année consécutive un acompte d'environ 30% sur les dividendes qu'ils touchent normalement en juin de l'année suivante.

La Direction plus vulnérable aujourd'hui



La Direction de TOSA reconnait avoir désormais des difficultés à recruter, de l'ouvrier spécialisé à l'ingénieur. Elle a dû recourir à la cooptation pour embaucher en 2013.

Ses besoins d'aujourd'hui correspondent plus à des spécialistes, de véritables perles rares que s'arrachent les entreprises et qu'il est difficile d'intimider avec le spectre du chômage. Aujourd'hui c'est elle qui a le plus besoin de ses salariés, pas l'inverse.

Si quand tout va bien nous nous contentons d'une politique de modération salariale, alors quand allons-nous demander de meilleurs salaires ?

Les propositions actuelles sont plus faibles que celles qui ont suivi les exercices 2012 (3.1%) et 2008 (3.5%)!

Insérez une pièce